

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE
MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 28 mai 2020.

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le 28 mai deux mille vingt, à 20 heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>		<u>Etaient présents</u> : L. Pollet, J.Ph. André, M. Degryse, L. Feig, V. Villié O. Florance, S. Hautier, M. Jacquot, K. Magnien, F. Marlot, T. Mil-Homens.
En exercice	11	Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Présents	11	
Votants	11	
Pour	11	
Contre	0	
Abstentions	0	Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Madame Sandra HAUTIER est désignée pour remplir cette fonction.
Délibération n° 2020.05.06		

Élection des adjoints au maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à...

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du Premier adjoint : Nom du candidat : Monsieur Jean-Philippe ANDRÉ

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages obtenus : 11
- majorité absolue : 6

- Monsieur Jean-Philippe ANDRÉ a obtenu la majorité absolue et a été proclamé 1^{er} adjoint au Maire.

- Election du Second adjoint : Candidature de Madame Muriel JACQUIOT

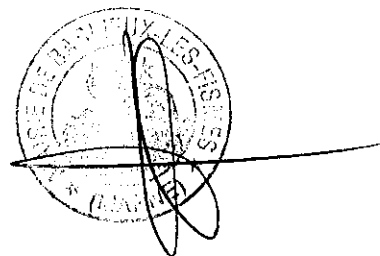
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- nombre de suffrages obtenus : 11
- majorité absolue : 6

- **Mme Muriel JACQUIOT** a obtenu la majorité absolue et a été proclamée 2^{ème} adjoint au Maire

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 28 mai 2020
Le Maire, Lucie POLLET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 03/06/2020 et de la publication, le 03/06/2020
Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 03/06/2020
Le maire, Lucie POLLET



REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
de REIMS
- 3 JUIN 2020